

SOCIÉTÉ ANONYME
DE
L'USINE DU LAMENTIN

Au Capital de 2.000.000 de francs
R. C. Fort-de-France N° 63

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
du lundi 23 Août 1943

Sur les Comptes de l'Exercice 1941-1942

Par l'Administrateur et le Comité de Surveillance

IMPRIMERIE-RELIURE

A. Bezaudin

Fort-de-France Martinique

1943

0039/083

SOCIÉTÉ ANONYME
DE
L'USINE DU LAMENTIN

Au Capital de 2.000.000 de francs
R. C. Fort-de-France N° 63

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
du lundi 23 Août 1943

Sur les Comptes de l'Exercice 1941-1942

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de l'Exercice 1941-1942
dont le développement se trouve ci-après

L'Administrateur,
Léon DUCHAMP DE CHASTAIGNE

COMPTE DE

DÉPENSES

SUCRES

Achat de 65.778.585 kgs de cannes à 145 f.70 la t..		9.583.939.83
Main-d'œuvre de fabrication	643.060.00	
Approvisionnement et sacs à sucre	1.359.976 53	
Réparations et entretien	931.954.72	
Entretien voies ferrées et wagons	175.057.74	
Réparations et entretien embarcations	71.790 92	
Transports cannes	500.132.70	
Transports divers	41.916.60	
Morne Cabri	210.919.95	
Frais généraux	420.023.93	
Construction magasin à sucre Lamentin	349.242.65	
Combustible	92.243.30	
Magasinage sucres	25.435.05	
Intérêts et escompte	258.732.32	
Patentes	144.097 80	
Assurances	201.251.25	
Allocations familiales	156.088.45	
Congés payés	66 834 00	
Electricité	73.856.30	
		<u>5.722.614.21</u>

15.306.554,04

RHUMS

1.027.200 l. de sirop brulé	1.233.998 16	
Approvisionnements	5.837.93	
Combustible	89 790.00	
Main-d'œuvre de distillation	25.616 05	
Frais généraux	56.845.40	
Futailles	71 105.25	
Foudres	330.364 95	
		<u>1.813.557.74</u>

17.120.111.78

FABRICATION

RECETTES

SUCRES

Sucres vendus réalisés

150 Sacs de sucre exportés	52.500.00		
80 Sacs « "Colis Pétain" »	16.000.00		
3.380 Sacs « vendus à la Colonie »	1.135.352.50	1.203.852.50	
Droits ad valorem sur sucres sortis		207.735 30	996.117.20

Sucres à réaliser

44.835 sacs restant en magasins, estimés 200f. le sac			8.967.000.00
			9.963.117.20

SIROPS

1.027.200 litres ayant servi à la fabrication de 629.788 litres de rhum à 55	1.233.998.16		
28.534 litres vendus à l'Usine	20.676.10		
2.200.000 litres restant en bacs estimés	1.100.000.00		
3.255.734 litres	2.354.674.26		
à déduire			
1.243.000 litres restant de 1942	870.100.00	1.484.574.26	

RHUMS

Rhums vendus réalisés au 31 octobre 1942

79 948 litres rhum Cons. Locale	259.027.54		
502.104 « « hors conting.	1.084.081.00	1.343.108.54	

Rhums à réaliser 1942

25.608 litres rhum Cons. Locale	90.418.15		
219.879 « « hors conting.	500.426.05		
352.463 « « restant estimés	704.926.00	1.295.770.20	
1.180.002 «		2.638.878.74	

à déduire			
550.214 litres restant au 31 Oct. 1941 . . .	825.321.00		
629.788 « Fabriqués			1.813.557.74

Balance . . . (Pertes)

13.261.249.20
3.858.862.58
17.120.111.78

DOIT

PROFITS &

Notes d'honoraires Me P. Théanor	1.911 90	
Timbres sur Actions	1.200 00	
Droits de transmission sur Action :	1.616 77	4.728.67
		<hr/>
Intérêts 1942 aux Actionnaires		100 000.00
		104.723.67
		824 715.99
Balance		<hr/>
		929 444.66
		<hr/> <hr/>

PERTES

AVOIR

8 coupons intérêts de nos Actions	200,00
Bénéfices des propriétés de l'Usine au 31 oct. 1942	929.244.66

929.444.66

Plus value obtenue sur réalisation Sucres restant au 31 Octobre 1942, estimés au Bilan à 200 frs.	5.479.717.14
Plus value obtenue sur réalisation Rhums contingentés d'exportation 1940	3.233.35
Révalorisation estimation Sirops restant en bacs au 31 Octobre 1942, portés de 0,50 à 1,30 le litre	1.760 000.00
Révalorisation estimation Rhums restant au 31 Octobre 1942 portés de 2,00 à 2,50 le litre.	176.231.50
	<u>7.419.181.99</u>
Balance débitrice Compte « Fabrication »	3.858.862.58
Résultats Exercice 1941-1942	<u>3.560.319.41</u>

ACTIF

BILAN DE L'USINE DU LAMENTIN

Usine et ses Annexes		2.000.000.00
Habitation Bochet, compte Capital	275.000.00	
« Desmé et Petite Rivière cpte Capital	457.832.95	
« Lahaut, compte Capital	100.000.00	
« Plaisance, compte Capital	175.000.00	
« Maugée, compte Capital	150.000.00	
« Ste-Croix, compte Capital	70.921.81	
« Providence, compte Capital	50.000.00	
Terres Long Pre.	250.697.47	1.529.452.23
Actions de notre Société		7.000.00
Actions Usine de Beauport		1.400.00
Bœufs		35.143.20
Besse Neveu, Cabrol Jeune		35.420.85
Matériel Agricole compte acquisition		15.394.28
Caisse		50.705.70
Approvisionnement en Magasin (Inventaire)		770.140.41
« en cours de réception		970.545.30
Combustible 1943		13.472.95
Futailles 1943		799.729.50
Matériel Agricole compte Frais		852.30
Denrées à réaliser 1941		3.444.960.27
« 1942		11.362.770.20
Droits sur rhums		755.59
Impositions		178.797.14
Débiteurs divers		1.517.688.07
Fabrication, Pertes		3.858.862.58
		<u>26.593.090.57</u>

ARRETE AU 31 OCTOBRE 1942

PASSIF

Capital.....	2.000.000.00
Capital supplémentaire.....	1.529.452.23
Fonds de faisance valoir.....	719.791.68
Habitation Petite Rivière.....	23.700.10
Créanciers Concordataires.....	3.661.54
Coupons aux Actionnaires.....	279.581.00
Agence.....	6.797.536.62
Crédit à régulariser.....	10.000.00
Droits ad valorem sur sucres à payer.....	184.552.57
Traite sur Rhum.....	123.136.00
Traite sur sucres exportés 1941.....	3.021.120.00
Saisies-Arrêts.....	103.51
Bordereaux dus aux fournisseurs.....	50.962.45
Créditeurs divers.....	2.857.382.50
Résultats de l'Exercice 1939-1940.....	2.874.033.19
« » 1940-1941.....	4.902.933.04
Profits et Pertes 1939-1940.....	178.633.31
« » 1940-1941.....	211.789.84
« » 1941-1942.....	824.715.99

26.593.090.57

Résultat exercice 1941-1942

Résultat exercice 1941-42		3.560 319.41
De pareille somme il y a lieu de déduire:		
Provisions destinées à l'achat d'approvisionnement de rechange et à la mise en état du matériel.	1.000.000.00	
Intérêts aux actionnaires	<u>100.000.00</u>	<u>1.100.000.00</u>
Reste..		2.460.319.41
10 o/o de l'Administrateur.....		<u>246 031.94</u>
		2.214 287 47
Il y a lieu de prélever pour porter le prix de toutes les cannes à 1.494 trs. 50 la barrique ou 179 f. 34 o/oo, un complément de 33 f. 64 o/oo, sur 65.778.585 ks, soit		2.212.791.60
Il reste aux actionnaires		<u>1 495 87</u>
Auxquels il y a lieu d'ajouter :		
Les 5 o/o d'intérêts statutaires déjà prélevés....	100.000.00	
La balance du compte « Profits et Pertes ».....	824.715.99	
La part des propriétés sur le règlement définitif, soit 33f. 64 o/oo sur 21.060.905 ks.	<u>708 488.84</u>	<u>1.633.204 83</u>
à déduire :		<u>1.634.700.70</u>
Le 10ème de l'Administrateur des propriétés sur les bénéfices agricoles soit 10 o/o s/ 1.637.733f,50		163.773.35
		<u>1.470 927.35</u>
Nous vous proposons de donner un dividende de 200 francs par action soit.....	800.000.00	
Il y aurait à y ajouter pour l'impôt sur les valeurs mobilières.	<u>213.861.38</u>	<u>1.013.861.38</u>
Différence que je vous propose de ne pas distribuer et de porter en augmentation du compte « Provision pour faisance valoir future »		457.065 97

Rapport du Comité de Surveillance

Messieurs,

Conformément au mandat reçu de votre dernière Assemblée générale, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de votre Société pendant l'exercice 1942.

Nous avons obtenu de votre direction tous les éléments utiles à l'accomplissement de notre mission et les documents comptables relatifs à cet exercice nous ont été remis dans les délais légaux.

Les comptes qui vous sont présentés sont conformes aux livres et le bilan reflète sincèrement la situation de votre Société

Nous estimons que vous pouvez les approuver et donner à l'Administrateur décharge de sa gestion.

Fort-de-France, le 30 Juillet 1943

Les Membres du Comité de Surveillance:

V. DEPAZ, Jh. de la HOUSSAYE, G. des GROTTES, Henri LITTEE
Jh. ROSEAU, agréé par la Cour d'Appel de la Martinique

RAPPORT

sur les opérations prévues par l'article 40 de la loi
du 24 Juillet 1867

Messieurs,

Lors de votre dernière Assemblée générale, vous avez renouvelé à votre administrateur les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

En vertu de ces autorisations, votre Société a traité des achats de cannes et des ventes de rhum surtaxé, opérations dans lesquelles l'administrateur avait un intérêt personnel direct.

Les cannes ont été réglées au prix fixé par l'administration, et le rhum a été vendu au dessus du cours moyen de l'exercice.

Ces opérations qui entrent dans le cadre normal de l'activité sociale n'appellent aucune observation de notre part.

Fort-de-France, le 3 Août 1943

J. ROSEAU, agréé par la Cour d'Appel de la Martinique

Résolution

L'Assemblée générale donne acte au Conseil d'Administration qu'il lui a été rendu compte des opérations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

Elle approuve ces opérations et renouvelle à l'administrateur les autorisations prévues par la loi.

